

— ASSOCIATION DES —
MAIRES
& PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA

MARNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

05/11/2022

ASPECTS STATUTAIRES

Rapports financier, d'activités et moral

Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne
13 rue Carnot - BP 50135 - 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex
03 26 69 59 59 association@maires51.fr

Compte-rendu de l'assemblée générale du 5 novembre 2022

Retrouvez les rapports financiers et d'activités sur maires51.fr > Agenda > Congrès départemental

Le samedi 5 novembre 2022 à 9h, les membres de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président en date du 10 octobre 2022.

Les membres présents ont été comptabilisés : 430 participants ont été dénombrés dont 314 collectivités présentes ou représentées. L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément à l'article 5 des statuts.

L'assemblée est présidée par Franck LEROY, Président de l'association.

Franck LEROY, Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire (rapport financier, rapport d'activités, rapport moral) puis ouvre l'édition anniversaire de l'assemblée générale, l'association fêtant son 70^{ème} anniversaire :

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil départemental de la Marne, mon cher Christian,
Mesdames et Messieurs les maires et les présidents d'intercommunalités, mes chers collègues,
Je voudrais saluer les présidents des associations départementales des Ardennes et de la Meuse qui sont présents,

Mesdames et Messieurs les élus départementaux et régionaux,
et je voudrais saluer tout particulièrement Myriam RICARDE qui, ce matin, représente Jean ROTTNER, excusé,
Mesdames et Messieurs les représentants des administrations et juridictions de l'État,
Mesdames et Messieurs les officiers et sous-officiers,
Mesdames Messieurs, chers amis,

Vous êtes ce matin près de 490 congressistes inscrits pour participer à notre traditionnel Congrès départemental, témoignant toutes et tous de l'intérêt que vous portez à nos travaux et à notre association et je voudrais, évidemment, vous en remercier au nom de l'ensemble des membres de notre conseil d'administration.

Ce millésime 2022 a une saveur particulière puisque nous célébrons aujourd'hui notre 70^{ème} anniversaire. Et pour une septuagénaire, permettez-moi de considérer que notre association a encore fière allure, si j'en juge par les éléments que notre directrice Karine ROLLAND vous livrera lors de la présentation du rapport d'activités de notre association dans un instant.

Vous me permettez, en ouverture de cette assemblée anniversaire, d'avoir une pensée pour mes prédécesseurs : Roger MENU, Marcel LEMAIRE et Jacques MACHET, et d'exprimer un message d'amitié et de reconnaissance particulier envers celui qui reste l'artisan de la transformation de notre association, je veux bien sûr parler d'Yves DÉTRAIGNE.

Je ne suis pas certain que Roger MENU, premier président de notre association, ait à l'époque imaginé que notre assemblée se tiendrait dans ces conditions et dans ce cadre 70 ans plus tard. Je voudrais donc remercier toute l'équipe qui a organisé ce Congrès départemental, remercier Bruno FORGET et toute l'équipe du Capitole pour leur accueil.

Je voudrais également souligner aujourd'hui la présence et la participation des élèves du lycée Ozanam qui assurent l'accueil et la présence des étudiants de Master II Droit des collectivités de l'Université Reims Champagne-Ardenne.

Sans plus attendre, je déclare ouverte la 70^{ème} assemblée générale de notre association.
(applaudissements)

Le Président donne la parole à Bruno FORGET, Président d'UCIA EXPO et du Capitole, pour un mot d'accueil et le remercie pour les conditions exceptionnelles dans lesquelles nous sommes accueillis pour le Carrefour des collectivités et le Congrès.

Le Président donne ensuite la parole à Nicolas LEROUGE pour l'exposé du rapport financier.

Nicolas LEROUGE, Trésorier, présente le rapport financier (charges, produits et cotisations - document téléchargeable sur maires51.fr ou transmis sur simple demande) :

Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues.

C'est à nouveau un plaisir de vous retrouver pour vous présenter le rapport financier de notre association.

L'ensemble des documents comptables a été publié sur le site maires51.fr le 24 octobre dernier et le lien vous a été envoyé avec la convocation afin que vous puissiez en prendre connaissance. Cela ne vous a certainement pas échappé, d'habitude, vous recevez les documents à l'entrée de la salle et là c'est un QR code qui remplace lesdits documents.

Je ne sais pas si vous avez pu en prendre connaissance, c'est pour ça que je vais prendre quelques instants pour vous en parler afin que vous ayez bien à l'esprit les différents éléments avant de prendre part aux votes.

Tout d'abord, notre association, ce sont trois spécificités :

- Le calendrier comptable : il commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre.
- Ensuite les ressources humaines : nous avons 7 collaborateurs, dont 2 fonctionnaires territoriaux détachés et 5 salariés de droit privé. Il faut savoir que l'un de ces postes est resté vacant jusqu'au mois de mars dernier. Le recrutement a été éligible au dispositif Volontaire Territorial en Administration (VTA) et donc on a pu bénéficier d'une aide de l'État.
- Et enfin dernier point, l'annuaire des maires et ses bénéficiaires. C'est une rentrée importante en début de mandature. On ne peut pas la lisser sur les 6 années, donc, ce qu'on fait chaque année, c'est qu'on incorpore 1/6^{ème} de ce bénéfice via le report à nouveau, ce qui représente 13 900 €.

On va rentrer dans les chiffres. Comme en commune, je vais présenter concomitamment la réalisation et la prévision. Et pour les 4 premiers chapitres, qui sont sur la 1^{ère} diapositive, on peut rapprocher charges et produits car ils sont en lien direct.

En achat et vente de marchandises, on trouve l'activité liée à la vente de matériel pour les passeports biométriques et les attestations d'accueil (l'association achète en quantité à l'Imprimerie Nationale pour ensuite revendre aux communes). On a réalisé plus que prévu, les demandes en mairie ont été plus importantes et on va prévoir 1 100 € en charges et 1 500 € en produits. Ensuite, en achat et production de biens, on trouve les agendas, les Lettre du Maire de la Marne supplémentaires et celles vendues aux non-adhérents. Les réalisations sont conformes aux prévisions, on va prévoir 2 000 € de plus en charges par rapport aux coûts de la hausse sur les agendas, ce qui donne une prévision à 10 200 € en charges et à 35 500 € en produits.

En achat et production de services, on réalise 138 422 € en dépenses et 241 016 € en recettes. Des différences sur 3 points : sur la formation des élus, le constat est là, il y a moins de personnes qui viennent se former, moins d'inscriptions, donc comptablement, ça signifie moins de journées à organiser donc moins de charges, mais ça veut

dire aussi moins de recettes : 40 000 €, c'est quand même beaucoup. La 2^{ème} raison, c'est le Salon des Maires 2021 : il y a moins de personnes qui se sont déplacées à Paris. Soit moins de frais de déplacement mais aussi moins de participations. Et enfin dernier point : le Carrefour des collectivités a donné davantage de recettes notamment grâce à la nouvelle configuration des lieux qui a permis d'accueillir davantage d'exposants. Pour les prévisions, on va tenir compte du Congrès anniversaire qui vient de commencer mais aussi du Salon des Maires 2022 avec le dîner sur la Seine (il y a plus de personnes inscrites que l'année dernière, un bus de plus). On va donc inscrire pour l'ensemble du chapitre 160 600 € en dépenses et 250 500 € en recettes. Enfin, le dernier chapitre de la diapositive : les cotisations AMF. Vous le savez, l'Association des Maires de la Marne collecte pour le compte de l'Association des Maires de France les cotisations auprès des communes, c'est donc une opération blanche et on va prévoir 110 500 €.

Sur la diapositive suivante se trouve l'ensemble des charges. Les 4 premiers chapitres viennent d'être passés en revue.

En frais généraux, on va reconduire 36 700 € en augmentant la part énergie, en espérant qu'elle ne soit pas plus importante, mais ça, on ne peut pas le savoir pour le moment. En frais de gestion courante, comme prévu, on a engagé la dépense par rapport à l'application mobile, pour 5 760 €, elle vous sera présentée tout à l'heure. Par contre, il y a des frais qu'on avait prévus et qui n'ont pas eu lieu pour des déplacements du personnel car il y a encore beaucoup de visio, et les frais d'impression, eux, sont plus importants que prévus. On réalise 18 892 €, c'est 3 800 € de plus que prévu. Pour information, la Lettre du Maire de la Marne que vous recevez, fin 2021, c'était 2 500 € d'impression, fin juin dernier, c'était 4 500 €... On va reprevoir, pour ce chapitre, 36 700 €. En impôts et taxes, c'est une prévision qui n'est pas facile à faire un an avant, on a réalisé moins que prévu à 4 459 €. En s'appuyant sur l'expertise de notre commissaire aux comptes, on va repartir sur 6 100 €. En charges de personnel, on réalise 28 000 € de moins, avec un poste qui est resté vacant pendant 5 mois comme je vous l'ai dit tout à l'heure. À noter, au niveau des ressources humaines, le Président a proposé au Bureau d'accorder une prime exceptionnelle à chacun de nos collaborateurs ; elle a été versée en septembre dernier. Au niveau des prévisions, on va tenir compte du poste de juriste occupé sur l'ensemble de l'année et on va partir sur une prévision de 445 000 €. Charges sur exercice antérieur : 1 054 €, cela correspond à une régularisation de charges sociales. Dotations aux amortissements : à côté du véhicule, il y a le matériel informatique qui a été renouvelé au mois d'avril dernier, donc on va revaloriser les amortissements à 7 400 €.

La diapositive suivante concerne les produits. Les 4 premiers chapitres ont déjà été passés en revue.

Pour les cotisations des adhérents, avec Franck LEROY, nous avons proposé au Conseil d'administration de ne pas augmenter le montant des différents tarifs. Cela a été validé. On inscrit 346 800 €.

En subventions et participations, comme d'habitude, on retrouve nos fidèles partenaires, la CMMA et le Conseil Départemental. Grâce au dispositif VTA (Volontaire Territorial en Administration), on peut y ajouter l'État avec 15 000 € qui sont ventilés sur l'exercice précédent et le budget à venir, respectivement pour 5 400 et 9 600 €. En produits financiers : 1 787 € en plus sont liés à la hausse du taux du livret A, on va reprévoir 9 900 €. En produits exceptionnels : 7 011 € correspondent à un remboursement URSSAF pour 4 000 € et à un apurement des comptes clients pour 3 000 €. Enfin, sur la dernière ligne, le report à nouveau : on inscrit 13 900 € pour la prévision et quand on regarde la réalisation, on a réalisé zéro alors qu'on avait pourtant prévu de la consommer l'année dernière. Quand on regarde la diapositive suivante, au niveau de l'équilibre pour le budget, on est à 830 000 €. En revanche, pour la réalisation, on réalise un résultat de clôture de 29 453 €. C'est vraiment une bonne année.

C'est une bonne année, ce n'est pas le fruit du hasard mais plutôt celui de l'émulation qu'il y a au sein de nos collaborateurs. Ce sont les 2 diagrammes suivants, on peut les visualiser. Tout d'abord sur les charges, on peut voir l'importance de la matière grise dans notre fonctionnement. Sur les produits, on voit aussi la part remarquable des produits qui sont liés à l'activité. Ce sont autant de valeurs et de facteurs qui permettent à l'association d'assurer une qualité de service pour une cotisation qui reste relativement raisonnable.

Je terminerai en remerciant le Trésorier adjoint, Guy LECOMTE, que j'ai vu tout à l'heure et aussi nos deux collaborateurs finances : Karine ROLLAND et Pascal SAGUET, qui sont pro-actifs au quotidien.

Est-ce qu'il y a des questions ? Pas de question ? Ça m'aurait étonné. *(rires dans la salle)*

Karine ROLLAND, Directrice

Parfait Monsieur le Trésorier.

Sans plus attendre nous allons laisser la parole à notre Commissaire aux comptes, Monsieur Patrick ZEIMETT, qui va venir nous faire part de ses conclusions.

Patrick ZEIMETT, Commissaire aux comptes, certifie les comptes

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

J'ai chaque année effectivement le plaisir de vous présenter dans un délai très contraint notre rapport en qualité de commissaire aux comptes. Je représente le Cabinet KPMG.

Comme vous le savez, les comptes ont été préalablement arrêtés par le conseil d'administration le 22 octobre. Nous avons examiné avec beaucoup d'attention le projet de comptes qui a été établi par l'association en amont du conseil d'administration pour éviter qu'il y ait des propositions de corrections entre le CA et l'assemblée générale.

Chaque année, on a un œil particulièrement attentif sur les procédures de sécurisation, les procédures de contrôle internes et bien évidemment aussi sur la particularité de l'association puisque, en fonction des ressources que le Trésorier vient de présenter, il y a ce qui s'appelle une sectorisation fiscale, ce qui complique un peu la donne mais que l'on appréhende dans les comptes.

Au terme de nos interventions, nous avons effectivement un rapport de certification sans réserve.

Merci de votre attention.

Franck LEROY, Président

Merci Monsieur le commissaire aux comptes.

Le Président indique que l'ensemble des documents est disponible sur maires51.fr et que le compte-rendu de l'assemblée générale de l'an dernier a été adressé à chaque collectivité dans la Lettre du Maire de la Marne de décembre 2021.

Les cotisations 2022 sont affichées à l'écran.

Le président met aux voix les points suivants :

1. compte de résultats 2021/2022

CHARGES = 782 408,74 €

PRODUITS = 811 862,71 €

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

2. affectation du résultat de l'exercice : + 29 453,97 € en report à nouveau

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

3. pas d'augmentation des cotisations 2023 (les chiffres sont projetés à l'écran) ni des abonnements à la Lettre du Maire pour la 5^{ème} année consécutive

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

4. budget prévisionnel 2022/2023

CHARGES et PRODUITS = 830 000 €

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Franck LEROY, Président

Je vais tout de suite passer la parole à notre directrice Karine ROLLAND pour son rapport d'activités, merci. *(applaudissements)*

Karine ROLLAND, Directrice, expose un rapport détaillé des activités (document dématérialisé téléchargeable sur maires51.fr ou transmis au format papier sur simple demande)

Karine ROLLAND, Directrice

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Il me revient de vous présenter le rapport d'activités de cet exercice écoulé 2021-2022.

Je vais commencer tout d'abord par nos événements récurrents. Il y a un an tout juste nous étions réunis dans ces mêmes lieux pour la 69^{ème} assemblée générale de l'association. Après une modification statutaire qui a permis d'élargir les possibilités de constitution de partie civile, le congrès s'est tenu autour de deux thématiques : la justice et l'aide aux élus victimes d'agression, puis ont été présentés aux élus les accompagnements de l'État aux territoires dans le cadre de la relance. Enfin, nous avons pu accueillir pour la clôture Madame la Ministre Brigitte Bourguignon.

En novembre suit traditionnellement le congrès AMF, avec un déplacement qui a permis à 133 élus de participer et de découvrir le Sénat sur l'invitation de nos 3 sénateurs, pour une visite et un dîner qui a été fortement apprécié.

Parmi nos événements, il faut compter avec le Carrefour des collectivités, qui a retrouvé une belle fréquentation, en cette 13^{ème} édition, bien qu'impactée par des vendanges précoces cette année. Je dois tirer un grand coup de chapeau à nos 62 exposants et surtout à nos 6 fidèles partenaires (CMMA Assurance, EDF Collectivités, ENEDIS, Groupe La Poste, JVS Mairistem et l'UGAP). De nombreuses réunions d'informations se sont tenues au cours de ce Carrefour, avec des élus et collectivités mis à l'honneur au regard de leurs actions et innovations pour la dynamique du territoire. Soulignons la présence de Jean-Christophe COMBE, qui nous a fait l'honneur d'inaugurer cet événement en septembre dernier.

Je passe ensuite aux réunions d'information et partenariats, qui ont une place importante dans l'activité de l'association. Nous avons organisé cette année deux visioconférences importantes : l'une en décembre avec Monsieur le Préfet qui s'est prêté à un jeu de questions-réponses avec les élus marnais et l'autre en février avec le Garde des Sceaux, en prolongement de notre Congrès départemental, sur le thème des relations entre les élus et la justice. L'équipe de l'association s'est déplacée dans les différents arrondissements dans le cadre de la loi 3DS pour diffuser aux élus l'information juridique en lien sur ce thème.

Nous avons organisé de nombreuses réunions d'informations et de visites, comme la découverte du site de prêt de matériel scénique de l'Agence culturelle du Grand Est qui est située à St Martin sur le Pré, une matinée d'échanges sur la méthanisation avec notre partenaire GRDF, une visite de poste source de Faux Fresnay avec ENEDIS, des ateliers techniques sur les réseaux avec la FRTP. De nombreuses conventions ont été signées ou renouvelées afin de conclure des partenariats, toujours dans le sens de l'information et de la communication en direction de nos élus et des collectivités.

Je poursuis avec l'assistance et l'information juridiques. Le conseil juridique est au cœur des activités de notre

association avec 3 848 réponses juridiques délivrés sur l'exercice à 538 collectivités différentes. Ce dernier chiffre, c'est une donnée nouvelle qui nous a particulièrement surpris, car nous n'avions pas la mesure d'un tel panel de collectivités et d'adhérents qui nous sollicitent, et nous vous remercions pour cette confiance. Vos demandes peuvent se faire par téléphone, mail, courrier ou sur rendez-vous ; sachez que plus de 90% de ces saisines se font par téléphone. Comme sur l'exercice précédent, le nombre de consultations reste très élevé. Le thème des "pouvoirs de police" arrive de nouveau en tête des préoccupations. Le podium est complété par les questions "population" et "patrimoine" et bien entendu cette année, par les élections.

J'évoque très rapidement nos 3 outils d'information juridique que sont la Lettre du Maire de la Marne que vous recevez en format papier, la newsletter qui vous arrive environ 2 fois par mois directement par voie électronique, et le site internet à votre disposition 24h/24 avec une riche bibliothèque juridique que je vous invite à utiliser sans modération.

Passons à la formation des élus, qui est un axe majeur de notre activité. Sur l'exercice, cela a été dit par notre trésorier, les participations sont en deçà des participations habituelles. 27 actions de formation réalisées - 289 participants, 13 malheureusement ont été annulées et 5 reportées, faute de participants. La nouvelle plateforme moncompteformation.gouv.fr lancée en janvier 2022 ne nous facilite pas la tâche, il faut l'avouer, mais je dirais qu'il ne faut pas s'arrêter à ces difficultés d'ordre technique et je vous invite à écouter les retours positifs de vos homologues. *Une vidéo de témoignages d'élus (tournée lors de différentes formations organisées par l'association) est diffusée à l'écran.*

Je resterai sur ces derniers mots : rejoignez-les ! Vous avez tout à gagner à participer à ces formations. Je voulais remercier les élus qui ont accepté de témoigner et Emmanuelle TIAFFAY qui œuvre beaucoup pour la formation chez nous, merci à tous.

Ces quelques chiffres que vous voyez et surtout cette cartographie du département vous montrent, depuis le début du mandat, la diversité des communes dans lesquelles des élus se sont formés. Depuis 2020, cela vous donne un aperçu tout à fait significatif de l'importance de la formation sur le territoire, il ne s'agit pas seulement des communes autour des grandes villes mais on voit bien que ça profite partout et à tous.

Je passe à la diapositive suivante. L'association ce sont des femmes et des hommes : les membres du conseil d'administration, 36 administrateurs qui œuvrent sur l'ensemble de l'exercice pour le fonctionnement de l'association, les nombreux élus investis dans les commissions que je souhaite également saluer et remercier. C'est aussi une équipe de collaborateurs à votre service, qui a connu l'arrivée en mars 2022 de Julie GENNESSEAU, juriste spécialisée en droit de l'urbanisme et de l'environnement, qui complète l'équipe fortement investie et dynamique de l'association.

L'association, c'est aussi ses fidèles adhérents ! Merci à tous pour votre confiance. Un long chemin parcouru depuis 1952 que je vous invite à retracer en images. *Une rétrospective vidéo est diffusée à l'écran, pour retracer les 70 ans de l'association en images.*

2022 et après... À nous de poursuivre le challenge ! Pour ses 70 ans, l'association souhaitait faire un cadeau à tous les élus marnais par le lancement d'une application mobile : vous allez pouvoir retrouver l'Association des Maires dans votre poche... Sur Android et Apple. Nos adhérents, dans cette salle, ce matin, ont dû recevoir un SMS avec des codes d'accès. Vous pourrez vous connecter, dès maintenant ou dans la journée, à votre application. Sachez que ce compte vous est personnel : chaque élu marnais qui nous a communiqué un numéro de téléphone mobile (par la suite, vous pourrez obtenir autrement ces codes si vous ne l'aviez pas communiqué) pourra avoir accès. J'insiste bien, c'est un compte personnel qui vous permettra de consulter des actualités, des informations juridiques que l'on mettra régulièrement - il y en a déjà quelques-unes sur la page d'accueil, vous inscrire à des formations, vous inscrire à nos manifestations également et puis répondre à certains questionnaires ou sondages qu'on pourrait solliciter. Cet outil ne demande qu'à évoluer et se développer. Vous aurez l'association directement et en permanence avec vous et à vos côtés.

Merci à tous. (*applaudissements*)

Franck LEROY présente son rapport moral :

Monsieur le Ministre, Cher Jean-Christophe,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités, je me suis permis de déjà vous citer toutes et tous tout à l'heure,
Je voudrais saluer l'arrivée d'Yves DÉTRAIGNE que j'ai particulièrement remercié pour le travail qui a été fait pendant 22 ans à la tête de cette association. Merci Yves, je suis très heureux de te voir parmi nous.

Permettez-moi de vous redire, en mon nom personnel et au nom des membres de notre conseil d'administration, le plaisir qui est le mien de vous accueillir toutes et tous aujourd'hui.

Je veux bien sûr remercier toutes celles et tous ceux qui participent à l'organisation de cette matinée, au premier rang desquels notre équipe de collaborateurs. Une équipe à la motivation intacte, une équipe à la disposition de tous les élus de la Marne (et cela reste une originalité à l'échelon national), un collectif que nous envient bien des associations départementales d'élus.

Vous nous avez fait l'honneur, Monsieur le Ministre d'inaugurer le Carrefour des collectivités à la Foire de Châlons et c'est vous que nous retrouvons aujourd'hui avec plaisir. Vos origines marnaises n'y sont peut-être pas étrangères mais, au regard des responsabilités qui sont les vôtres, nous apprécions sincèrement, croyez-le bien, l'intérêt que vous portez à notre département et le temps que vous nous consacrez. Cela fait pratiquement 3 jours que vous êtes sur place et vous avez pu montrer, aux uns

et aux autres, l'attachement que la Marne suscitait chez vous.

Mes Chers Collègues, ce Congrès départemental intervient une fois encore dans un contexte particulier. Si notre environnement sanitaire s'est considérablement amélioré - et c'est tant mieux ! -, nous vivons tous une période d'une rare complexité. À la crise sanitaire que nous avons traversée, ont succédé en effet une désorganisation complète de la chaîne logistique mondiale, affectant nombre de secteurs économiques et fragilisant la reprise économique que nous avons connue l'an dernier. Depuis février dernier, c'est une guerre aux frontières de l'Union Européenne à laquelle nous assistons. Aujourd'hui une pénurie d'énergie et un retour de l'inflation, conséquence de la flambée des coûts de l'énergie et des coûts des matières premières. Enfin nous vivons une crise de la main d'œuvre, qui n'épargne aucun secteur de notre économie.

Si on y ajoute la crise du climat (particulièrement perceptible depuis cet été et il y a quelques jours encore), la raréfaction des ressources naturelles (on pense évidemment à l'eau en cette année de sécheresse) et l'inquiétante disparition de la biodiversité (une érosion dont on sous-estime encore beaucoup trop les conséquences !) ... on est en droit de s'interroger sur notre avenir et, plus encore, de comprendre l'inquiétude d'une part croissante de nos concitoyens face à des enjeux d'une extrême complexité. Pour les plus anciens d'entre nous, il y a de quoi, admettons-le, y perdre nos repères. Pour les plus jeunes d'entre nous - je pense aux nouveaux maires issus des élections municipales de 2020 - c'est la découverte d'une fonction certes toujours très enrichissante sur le plan humain mais de plus en plus imprévisible et, à certains égards, déconcertante. Le pire sans doute, c'est que cette période d'incertitude va encore durer ; que les crises internationales se succèdent et que les changements qui nous attendent sont colossaux.

Nous le savons tous, gérer une commune, c'est d'abord répondre aux besoins du quotidien de nos concitoyens. Des besoins qui, nous le savons tous, ne s'expriment pas toujours de la manière la plus respectueuse qui soit. Gérer une commune, c'est aussi répondre aux enjeux futurs, créer les conditions d'un développement harmonieux de nos territoires, créer les conditions du bien-être de nos concitoyens. Et là, les choses se compliquent singulièrement pour nous qui sommes, non seulement "à portée d'engueulade" pour reprendre la formule devenue célèbre de Gérard LARCHER, mais en première ligne sur bien des sujets.

Vous me permettrez de rappeler qu'au cours des 30 derniers mois, il nous a fallu :

- rassurer nos concitoyens les plus fragiles,
- assurer parfois leur ravitaillement et garantir la continuité du service public pendant cette terrible période de confinement,
- apporter réconfort aux familles endeuillées et tenter de réhumaniser les moments de deuil,
- contribuer aux mesures de soutien à l'économie de proximité,
- assurer la distribution de masques à la population,

- déployer et organiser des centres de vaccination,
- collecter des biens et des vivres pour la population ukrainienne,
- offrir un accueil à des familles désemparées par la guerre,
- aider au redémarrage de la vie associative, durement affectée par cette longue interruption d'activité,
- et je pourrai citer bien d'autres exemples, tirés de nos expériences respectives...

En rappelant cela, Monsieur le Ministre, l'objectif n'est surtout pas de tirer une gloire quelconque de la situation que nous avons vécue, mais, tout simplement, de rappeler le rôle essentiel des élus locaux dans notre pays, aux côtés de l'État évidemment. Et il serait injuste, de ma part, de ne pas profiter de l'instant pour remercier les services de l'État dans le département, qui ont fait tout leur possible pendant cette période extrêmement difficile. J'associe à ces remerciements le Conseil Départemental et le Conseil Régional qui, dans le cadre de leurs compétences respectives, ont été à la hauteur de leurs responsabilités.

Aujourd'hui, ce sont d'autres soucis qui nous attendent. La crise climatique, qui était annoncée depuis de nombreuses années par le GIEC, a pris une tournure nouvelle. S'il restait quelques esprits sceptiques, l'été que nous venons de vivre a dissipé tous les doutes. Il semble témoigner d'une accélération du changement climatique, qui est là et qui commande des capacités d'adaptation de notre part, dans l'intérêt de nos habitants et dans l'intérêt, évidemment, des générations futures. Certains pensent peut-être encore que les efforts sont vains s'ils ne sont pas partagés par toutes les grandes puissances de la planète ; qu'il vaut mieux au final continuer comme avant. Céder à ce raisonnement serait une faute grave. Être élu de la République, c'est accepter de prendre des responsabilités importantes, des responsabilités qui ne sont jamais faciles. Et se défausser devant les responsabilités, cela ne correspond pas, je le crois, à notre ADN d'élus locaux.

La responsabilité qui nous incombe aujourd'hui, Mes Chers Collègues, c'est d'accélérer la transition vers un monde plus vertueux. Un monde plus sobre assurément quand on sait le coût astronomique des gaspillages que génèrent notre système économique et nos modes de vie. Un monde qui tourne le dos aux énergies fossiles parce qu'il n'y aura pas de neutralité carbone et par conséquent pas de ralentissement de la production de gaz à effet de serre si on ne sort pas du pétrole, du gaz et du charbon. Un monde qui se réconcilie avec la nature et avec les ressources naturelles, une Nature que l'Homme a eu l'obsession de dominer au point d'oublier qu'elle est, pour chacun d'entre nous, une source vitale. Un monde plus solidaire, parce que le fonctionnement de nos sociétés laisse de côté des femmes et des hommes, et que, pour n'en citer qu'un, le défi du grand âge sera, à n'en pas douter, une question cruciale pour chacune de nos communes.

De sobriété, il en sera question dans un instant, à l'occasion d'une première table-ronde consacrée à l'énergie.

Nous en avons pris conscience depuis février dernier, l'énergie est désormais une arme. J'en veux pour preuve que la Russie nous fait payer notre soutien à l'Ukraine en privant l'Europe d'énergie. Nous constatons également qu'incapable de gagner militairement, le pouvoir russe s'acharne aujourd'hui à détruire les infrastructures énergétiques et les sources d'approvisionnement en eau pour mettre à mal les capacités de résistance incroyables du peuple ukrainien à la veille de l'hiver. La cruauté de l'occupant est sans limite et il faut souhaiter que la justice internationale puisse un jour condamner un tel cynisme et de tels agissements.

Dans ce contexte particulièrement tendu, on mesure l'importance de l'efficacité énergétique, la nécessité d'investir dans une sobriété énergétique, dans nos communes, dans nos logements, dans nos entreprises. L'importance des énergies renouvelables, à côté de la modernisation de notre parc nucléaire. Énergies renouvelables qui doivent nous permettre, non seulement de produire une énergie propre et moins chère, mais de créer une richesse nouvelle dans nos territoires. Notre responsabilité, elle, nous impose également de repenser notre rapport à la nature et aux ressources qu'elle nous apporte. Je pense en particulier à la ressource en eau, à l'état sanitaire de nos forêts et à nos sols dont les fonctions sont malheureusement trop souvent détériorées.

Ce sera l'objet de notre deuxième temps d'échange ce matin.

La crise de la biodiversité, elle fait assurément moins de bruit que la crise de l'énergie. Mais elle est aussi impactante à l'échelle de la Planète. La destruction de la nature et des systèmes écosystémiques menace notre bien-être autant que le réchauffement climatique. C'est la raison pour laquelle, en tant qu'élus responsables, nous nous devons d'agir à notre échelle. On le verra lors de cette seconde table-ronde, nous disposons de moyens d'action et une part importante de la population nous attend sur le sujet. J'ajouterai qu'il y a fort à parier que l'attractivité de nos communes dépendra demain de plus en plus des actions que nous mènerons en direction de la nature.

Énergie, biodiversité. Nous avons là deux sujets majeurs qui justifient l'initiative que nous avons prise avec les associations de maires du Grand-Est et la Région Grand Est de créer ensemble un Institut de Formation des Elus Locaux, qui doit nous permettre de développer des programmes de formation axés sur ces grands défis et complémentaires de nos offres actuelles de formation. Nous avons pu échanger sur le sujet avec Jean ROTTNER lors de la Foire de Châlons et les premières formations seront disponibles dans les prochaines semaines. Je ne saurais que vous encourager à y participer ou à déléguer vos collègues en charge de ces questions. Mes chers collègues, c'est un changement de paradigme que nous vivons et il appelle une mise à jour de nos connaissances pour faire les bons choix, pour nos communes, pour le bien-être de nos habitants et pour la planète.

Vous me permettrez de saluer à cet instant les plus fidèles de nos collègues, celles et ceux qui ont suivi le plus de formation depuis le début du mandat et qui ont témoigné, avec force et sincérité, de l'importance de ces formations et de l'importance des connaissances qu'elles apportent à chacun d'entre nous.

La solidarité est un autre défi, Monsieur le Ministre. Chacun d'entre nous est confronté à des situations de détresse, à l'isolement et à la vulnérabilité de certains de nos concitoyens. Et se dresse devant nous une évolution démographique majeure, celle que représente le vieillissement de la population. Vous saurez, j'en suis sûr nous dire ce qu'elle signifie dans un monde en pleine mutation, lors de votre intervention. Pour être efficaces face aux défis qui nous attendent, l'État et les collectivités doivent pouvoir travailler main dans la main. L'intérêt général, c'est ce qui nous guide, c'est ce qui nous rassemble. C'est la raison pour laquelle l'État doit pouvoir compter sur des collectivités qui conservent, à ses côtés, une capacité d'action. Or la flambée actuelle des coûts limite considérablement nos marges de manœuvre et menace parfois la continuité des services publics locaux. Pire encore, la situation internationale nous prive de visibilité. Le risque, c'est qu'un certain nombre de communes, manquant de visibilité, mettent le pied sur le frein, diminuent leur niveau d'investissement. Je ne suis pas de ceux qui réclament à cor et à cri une compensation intégrale de tous les surcoûts que nous subissons. Ceux qui réclament cette compensation sont d'ailleurs souvent les premiers à dénoncer l'endettement de l'État. Conscient du problème, le législateur nous a présenté un « filet de sécurité », adopté cet été et étendu à 2023, qui prévoit un versement sous conditions à certaines communes pour compenser les surcoûts énergétiques.

Sa première version n'était pas tout à fait à la hauteur des enjeux et laissait de côté des communes et intercommunalités concernées, elles aussi, par les hausses des prix. La Première Ministre a annoncé, il y a quelques jours, un nouveau dispositif d'accompagnement d'une partie des dépenses d'électricité des collectivités, qui répond à la situation particulière des communes et intercommunalités exclues du bénéfice du tarif réglementé de vente de l'électricité. Nous pouvons saluer cette évolution positive, de même que nous reconnaissons des évolutions encourageantes sur la DGF. Nous demandons, en revanche, la réintégration des opérations d'aménagement et d'acquisition de terrains dans l'assiette du FCTVA. La décision de sortir ces opérations de l'assiette du FCTVA est intervenue de manière plus que discutable, disons-le, à un moment où il va nous falloir investir massivement dans la renaturation de nos communes. Pour le reste, j'inviterai nos parlementaires à rester vigilants lors de la poursuite de l'examen de la Loi de Finances. Je ne serais d'ailleurs pas surpris, Monsieur le Ministre, que Charles de COURSON vous interroge en aparté sur l'un des effets malheureux du 49.3 qui a entraîné la réapparition de dispositions qui avaient pourtant été massivement rejetées par les parlementaires...

Monsieur le Ministre, Mes chers Collègues, notre responsabilité est, plus que jamais, importante. Je ne suis pas certain que nous ayons, depuis 70 ans, été

confrontés à autant de contraintes, de tensions et d'exigences. Mais les solutions existent. Partout autour de nous des communes innovent, des maires s'illustrent, des territoires s'engagent. Ces communes comptent parfois quelques dizaines d'habitants. Partout l'innovation progresse et le meilleur reste à venir. Dans ce contexte, notre devoir est, je le crois, de rester optimistes, de rester déterminés, de rester engagés. Nous sommes au cœur de tous ces changements et il nous revient d'être, à l'échelle de nos territoires, les artisans de ce changement. C'est une mission passionnante qui justifie les orientations qui sont les nôtres au sein de notre association et qui, j'en suis sûr, mes Chers Collègues, donne encore plus de sens à notre engagement.

Je vous remercie beaucoup de votre attention et vous propose de passer tout de suite à la phase suivante de nos travaux.
(applaudissements).

A l'issue de ces diverses présentations, le président de séance met aux voix les sujets suivants :

- Compte-rendu de l'AG 2021
L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité
- Rapport d'activité 2021/2022
L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité
- Rapport moral
L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité.

Le Président remercie l'ensemble du conseil d'administration puis clôture l'assemblée générale pour poursuivre avec les grands sujets du Congrès départemental :

Comprendre aujourd'hui et préparer demain

Energie : va-t-on en manquer ?

Eau et biodiversité : comment agir localement ?

Discours de clôture de Jean-Christophe COMBE,
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les rapports sur

maires51.fr > Agenda > Congrès départemental